

Bulletin d'information du CNAFAL

Numéro 40
Semaine du 14 décembre
au 18 décembre

Grand emprunt

Le Président de la République a annoncé les modalités de l'emprunt national d'un montant de 35 milliards d'euros, dont 22 levés sur les marchés financiers, concentrés sur cinq priorités :

- 11 milliards pour l'enseignement supérieur et la formation
- 8 milliards pour la recherche
- 6,5 milliards pour des filières industrielles et des PME
- 5 milliards pour le développement durable
- 4,5 milliards pour le numérique

Economie

La Ministre de l'Economie a présenté en Conseil des Ministres les modalités d'une taxe exceptionnelle sur les banques d'un montant égal à 50% des bonus qui seront versés en 2010. L'assiette de la taxe sera constituée par les bonus versés aux opérateurs de marché dépassant le seuil de 27 500€.

Education & Laïcité

La Ministre de l'Enseignement Supérieur a confirmé l'information du journal Le Monde selon laquelle l'Etat va établir des contrats avec des établissements privés d'enseignement supérieur, qui s'engageront sur des objectifs à atteindre afin d'obtenir plus de financement par l'Etat.

Santé

Le Comité consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la Santé (CCNE) a rendu public son avis sur les questions éthiques liées au développement et au financement des soins palliatifs.

⇒ Avis

Logement

- Le plan grand froid a été activé depuis le lundi 14 décembre (dispositif regroupant les mesures recommandées par le ministère de la Santé et l'INPES pour prévenir les risques sanitaires liés au froid, ainsi que le plan de communication déployé pour alerter la population sur ces dangers).

⇒ *Circulaire (précisant les actions à mettre en œuvre au niveau local pour prévenir et faire face aux conséquences sanitaires propres à la période hivernale)*

- Le secrétaire d'Etat au logement et à l'urbanisme et le médiateur de la République ont signé un protocole d'accord expérimental "*pour garantir l'accès effectif aux droits fondamentaux des personnes les plus exclues*", jeudi 10 décembre à l'occasion de la visite du centre d'hébergement "L'Étincelle" à Neuilly-Plaisance.

Rapports & Etudes

- Projet pour l'enfant : L'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) a publié un rapport sur la mise en œuvre du projet pour l'enfant, ayant pour but de construire et de rassembler les objectifs et les modalités des différentes interventions socio-éducatives au regard des besoins de l'enfant et de sa famille dans un souci de cohérence et de continuité.

⇒ *Rapport*

- Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS): La Direction de l'Animation, de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) a publié une étude sur le CIVIS qui vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion professionnelle vers un emploi durable.

⇒ *Etude*

Délinquance

Le secrétaire d'Etat à la justice a confié une mission "Prévention de la délinquance des mineurs et jeunes majeurs" à Jean-Yves Ruetsch, responsable du pôle "Prévention, citoyenneté" à Mulhouse (Haut-Rhin). Elle aura pour objectif de formuler des propositions dans cinq domaines (professionnalisation des métiers de la prévention, amélioration des parcours socio-éducatifs, prise en charge des mineurs déjà condamnés, évaluation des outils).

Associations

Suite à la tenue de la Conférence de la vie associative, le Haut Commissaire aux Solidarités actives, a annoncé une série de mesures en faveur du secteur associatif.

⇒ *Point de sortie de la Conférence*

Immigration

Circulaire sur la modification de la liste des pays d'origine sûrs par une délibération du conseil d'administration de l'OFPRA du 13 novembre 2009 : indications utiles quant aux conséquences à tirer de la délibération du CA de l'OFPRA.

⇒ *Circulaire*

Justice

Le Conseil Constitutionnel s'est prononcé sur la loi organique relative à l'application de l'article 61-1 de la Constitution s'intitulant « question prioritaire de constitutionnalité », qui instaure un contrôle de constitutionnalité des lois déjà entrées en vigueur (a posteriori). Elle permet, entre autres, à tout justiciable de soutenir devant le juge qu'une disposition législative porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit.

⇒ *Communiqué de presse*

Transports aériens

D'après un arrêt de la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE), les victimes de retard auront droit à une indemnisation forfaitaire par la compagnie aérienne, lorsqu'ils atteignent leur destination finale trois heures ou plus après l'arrivée prévue, à moins que le retard ne soit dû à des circonstances extraordinaires.

⇒ *Communiqué*



Litiges transfrontières

Chaque pays doit veiller à fournir aux consommateurs les informations sur les conséquences de la directive relative aux services dans le marché intérieur et sur les recours en cas de litiges transfrontières, et doit disposer pour cela d'un « point de contact ». Le gouvernement français a donc désigné à cet effet l'association binationale Euro-Info-Consommateurs à Kehl (Allemagne), en particulier un de ses services : le Centre Européen des Consommateurs France.

⇒ *Directive*

Commission européenne

- La Commission européenne a lancé une consultation publique visant à réviser la directive 30/314/CEE dite « voyage à forfait ». Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations avant le 7 février 2010 à l'adresse suivante : sanco-b2@ec.europa.eu

⇒ *Consultation publique*

- La Commission européenne a lancé une consultation publique sur le rapport rédigé par le groupe d'experts sur la facturation électronique. Les parties intéressées sont invitées à faire part, avant le 26 février prochain, de leurs avis sur les recommandations contenues dans ce rapport.

⇒ *Consultation publique*

Téléphonie

- L'Autorité de Régulation des Communication Téléphoniques et les Postes (ARCEP) a retenu la candidature de la société Free mobile dans le cadre de la procédure lancée le 1^{er} août 2009 tendant à l'attribution d'une autorisation, en France métropolitaine, d'un système de téléphonie mobile de troisième génération.

- Le « paquet télécoms » a été définitivement adopté par le Parlement européen. Cet ensemble de directives et de règlements renforcera les droits des usagers des télécommunications électroniques. Les Etats devront le transposer au plus tard le 24 mai 2011.

Adresse postale :
108, avenue
Ledru-Rollin

75011 PARIS

Téléphone :
01.47.00.02.40

Télécopie :
01.47.00.01.86

Adresse de messagerie
: cnafal@wanadoo.fr

Site internet :
www.cnafal.org

Vente liée

La Commission Européenne a décidé de rendre obligatoire les engagements souscrits par Microsoft concernant la fin de la vente liée par Microsoft de son navigateur web internet explorer à celle du système d'exploitation Windows pour PC ; consistant à offrir aux utilisateurs européens de Windows le choix entre différents navigateurs web ; et aux fabricants et utilisateurs d'ordinateurs la possibilité de désactiver Internet Explorer.

Antennes relais

Les représentants de l'Académie des sciences, l'Académie des technologies, l'Académie de médecine, hier, lors d'une conférence de presse commune, fait exceptionnel, ont déclaré que « *réduire l'exposition aux ondes des antennes-relais n'est pas justifié scientifiquement* ».

Au 1^{er} janvier 2010...

- Le SMIC brut horaire sera porté à 8,86€
- Entrée en vigueur du Contrat unique d'insertion
- Entrée en vigueur des modalités de calcul de l'allocation différentielle due par les CAF aux familles en France, percevant d'un organisme étranger des prestations ou avantages familiaux dont le montant est inférieur à celui des prestations familiales du régime français de la Sécurité Sociale.



« *Il vaut mieux siffler en verlan et voler à l'envers
qu'être triste à l'endroit!* »

Michel BESNIER (1945)